



BAC PROFESSIONNEL METIERS DE LA SECURITE

Répertoire national des certifications professionnelles

RNCP39133 – Bac Pro – Métiers de la Sécurité (date de l'enregistrement 01/09/2022)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Education Nationale

OBJECTIFS

Le titulaire du BAC PROFESSIONNEL Métiers de la Sécurité doit être en mesure de :

- Contribuer à la sûreté, à la sécurité de l'espace public privé dans le respect des procédures et réglementations en vigueur
- Lutter contre l'incendie conformément aux techniques professionnelles
- Assurer des missions de secours et d'assistance aux victimes
- Assurer la surveillance des lieux et des accès
- Rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu
- Protéger l'intégralité physique des personnes
- Constater et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risques



DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

DUREE : La formation se déroule de 2 ans à 3 ans selon situation, nous contacter.

Période de Formation en Entreprises :

20 semaines réparties sur les 3 années

DATE : Ouverture de la formation au mois de septembre de chaque année

Inscription : de février à août précédent l'entrée en formation

PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

Etre titulaire d'un CAP

Ou avoir accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première

VOIE D'ACCES

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut être employé(e) dans les différents métiers relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, au secours et assistance des personnes, à la prévention des risques de toute nature, à la gestion des crises, à la surveillance et au gardiennage, au respect de l'hygiène et de la salubrité.

Type d'emplois accessibles :

- Agent de surveillance
- Vigile

Par voie de concours:

- Pompier
- Gendarme
- Gardien de la paix
- Policier
- Policier municipal



BLOCS DE COMPETENCES

| N° et intitulé du bloc | Liste de compétences |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• RNCP39133BC01• U2 - Etude de situations professionnelles | <ul style="list-style-type: none">- Recueillir et transmettre les informations- Procéder aux contrôles, filtrages et palpations- Qualifier et classer une infraction- Identifier le rôle des différents acteurs- Mettre en oeuvre les procédures requises en fonction de la nature et de la situation- Mettre en oeuvre les gestes techniques professionnels d'intervention- Mettre en oeuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation- Identifier les incidents ou atteintes à la tranquillité publique et donner l'alerte- Prévenir les services ou personnes compétents et habilités- Identifier et mettre en oeuvre les actions adaptées à la sauvegarde et à la protection du site- Identifier les infractions au Code de la route- Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers- Assurer la protection des lieux- Identifier et hiérarchiser les informations- Rédiger des écrits professionnels en utilisant le langage professionnel et rendre compte- Se repérer sur les lieux, vérifier l'application des consignes de sécurité et sécuriser le site- Analyser les images issues de la vidéo protection et prendre les mesures adaptées- Manager une équipe et organiser le fonctionnement d'un poste central de sécurité (PCS)- Gérer son comportement en situation de tension |
| <ul style="list-style-type: none">• RNCP39133BC02• U31 - Activités en milieu professionnel | <ul style="list-style-type: none">Se repérer dans les lieux- Vérifier l'application des consignes de sécurité- Interpréter l'alarme- Effectuer ou faire effectuer la levée de doute- Alerter- Sécuriser les personnes- Sécuriser le site- Guider les services de secours- Intervenir sur un début d'incendie- Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site- Réaliser des sauvetages- Réaliser des mises en sécurité- Mettre en oeuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés- Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements- Assurer la surveillance des lieux et des accès- Rédiger des écrits professionnels- Utiliser le langage professionnel |

BLOCS DE COMPETENCES

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC03 • U32 - Activités professionnelles dans la dominante | <p>Assurer la surveillance des lieux et des accès</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister et porter secours aux victimes - Assurer la sécurité du sauveteur, de la victime et des tiers - Alerter les services de secours compétents - Garder la maîtrise de soi - Renseigner les secours organisés - Assurer la remise en conformité des matériels - Respecter les protocoles de nettoyage - Transmettre des connaissances professionnelles à son équipe - Rendre compte - Prendre les mesures pour protéger son intégrité physique et celle des autres - Gérer son comportement en situation de tension - Rédiger des écrits professionnels - Utiliser le langage professionnel |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC04 • U12 - Mathématiques | <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; - valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; - communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche. |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC05 • U11 - Economie-droit | <ul style="list-style-type: none"> -exploiter et analyser des documents de nature économique et juridique ; - sélectionner des informations pour construire une réponse argumentée ; - rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat. |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC06 • U33- Prévention Santé Environnement | <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; - expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; - proposer une solution pour résoudre un problème ; - argumenter un choix ; - communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté. |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC07 • U41 - Langue vivante A | <p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la langue orale ; - comprendre un document écrit ; - s'exprimer à l'écrit ; - s'exprimer à l'oral en continu ; - interagir à l'oral <p>dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC08 • U42 - Langue vivante B | <p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la langue orale ; - comprendre un document écrit ; - s'exprimer à l'écrit ; - s'exprimer à l'oral en continu ; - interagir à l'oral <p>dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.</p> |

BLOCS DE COMPETENCES

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC09 • U51 - Français | <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; - adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; - maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; - adapter sa lecture à la diversité des textes ; - mettre en perspective des connaissances et des expériences. |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC10 • U52 - Histoire-géographie et enseignement moral et civique | <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; - s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC) |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC11 • U6 - Arts appliqués et cultures artistiques | <ul style="list-style-type: none"> -Compétences d'investigation - rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ; - sélectionner, classer et trier différentes informations ; - analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création - établir des convergences entre différents domaines de création. Compétences d'expérimentation - respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; - établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. Compétences de réalisation - opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie. Compétences de communication - choisir des outils adaptés ; - établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; - justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale. |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC12 • U7 - Education physique et sportive | <ul style="list-style-type: none"> - développer sa motricité ; - s'organiser pour apprendre et s'entraîner ; - exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; - construire durablement sa santé ; - accéder au patrimoine culturel sportif et artistique. |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC13 • UF - Epreuve facultative langue vivante | <ul style="list-style-type: none"> Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère |
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC14 • UF - Epreuve facultative mobilité | <ul style="list-style-type: none"> Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger Caractériser le contexte professionnel étranger Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France |

BLOCS DE COMPETENCES

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • RNCP39133BC15 • UF Unité professionnelle facultative secteur sportif (UF2S) (Bloc facultatif) | <p>Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer dans les situations de la vie professionnelle ; - prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ; - contribuer au fonctionnement d'une structure ; <p>Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir un projet d'animation ; - conduire un projet d'animation ; - évaluer un projet d'animation. |
|--|---|

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessus. L'obtention du diplôme est soumise à validation de chaque domaine de compétences (DC)

MATIERES

Organisation de la formation :

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Techniques professionnelles
- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Prévention Santé Environnement
- Formation SSIAP 1 : Formation agent de sécurité incendie et assistance à personnes
- Pratique SSIAP 2 : Formation chef de sécurité incendie et assistance à personnes
- Communication Professionnelle

ENSEIGNEMENTS GENERAUX :

- Français-Histoire Géographie, Enseignement Moral et civique
- Mathématiques-Physique Chimie
- Langues vivantes : anglais et espagnol
- Arts appliqués et culture artistique
- Education Physique et sportive
- Economie droit
- Mise en œuvre d'un projet

Soutien au parcours

Le soutien au parcours constitue un temps privilégié permettant à l'élève de réfléchir à son orientation future, à la découverte des métiers et à la préparation à l'enseignement supérieur. Il permet de développer les compétences de base et renforcer les méthodes de travail.

EVALUATIONS

| EPREUVES du BAC MS | COEFFICIENT | MODE | DUREE |
|--|-------------|--------------|-------------|
| E1 Épreuve scientifique et technique | | | |
| E1.1 Economie -Droit | 1 | ECRIT | 2 heures |
| E1.2 Mathématiques | 1 | CCF ECRIT | 1 heure |
| E2 Étude de situations professionnelles | 4 | ECRIT | 3 heures |
| E3 Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel | | | |
| E3.1 Activités en milieu professionnel | 3 | CCF ORAL | 30 minutes |
| E3.2 Activités dans la dominante | 5 | CCF PRATIQUE | 1heure 30 |
| E3.3 PSE | 1 | ECRIT | 2 heures |
| E4 Épreuve de langue vivante | | | |
| LV1 Anglais | 2 | CCF | 10 minutes |
| LV2 Espagnol | 2 | ORAL+ECRIT | 1 heure |
| E5.1 Français | 2.5 | ECRIT | 2 heures 30 |
| E5.2 Histoire–Géographie et Education Civique | 2.5 | ECRIT | 2 heures |
| E6 Arts appliqués | 1 | CCF ECRIT | 1 heure 30 |
| E7 Épreuve d'éducation physique et sportive | 1 | CCF PRATIQUE | |
| Evaluation du projet | 2 | CCF ORAL | |



MOYENS ET INDICATEURS

| Moyens techniques | Moyens pédagogiques | Informations diverses |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées de vidéoprojecteurs • Plateaux techniques : PC sécurité, salle avec équipements spécifiques liés à la sécurité (extincteurs, bac à feu) | <ul style="list-style-type: none"> • Centre de ressources et d'autoformation • Des visites de sites et d'entreprises sont organisées pour les alternants | <ul style="list-style-type: none"> • Inscription : de février à août précédent l'entrée en formation • Entre 10 et 25 stagiaires |
| Méthodes mobilisées | Equivalences ou passerelles possibles | Poursuites d'Etudes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Une plage d'évaluation est prévue dans l'emploi du temps pour mettre les candidats dans les conditions d'examen (devoirs sur table surveillés) • Des examens blancs sont organisés dans les conditions de l'examen en deuxième année : en septembre et en mars • Suivi individuel pendant les périodes en entreprise | <ul style="list-style-type: none"> • Equivalence : SSIAP 2 : chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes | <ul style="list-style-type: none"> • BTS MOS-Management Opérationnel de la Sécurité • DUT HSE Hygiène Sécurité Environnement • MC animateur Gestion de Projets dans le secteur sportif • Concours de la Sécurité Publique (Police Nationale, Gendarmerie, Police Municipale) • Concours de la Sécurité Civile (Sapeurs-Pompiers) |
| Modalités de formation | Contacts-informations | Financement de la formation |
| <ul style="list-style-type: none"> • Alternance de cours théoriques et pratiques • Formation en présentiel | <ul style="list-style-type: none"> • Portes ouvertes 31/01/2026 • Portes ouvertes 14/03/2026 • Portes ouvertes 17/06/2026 • Forum emploi/alternance 1,2/04/26 • Mme AUBERTIN au 03.25.83.11.22 | <ul style="list-style-type: none"> • Financement famille, aide possible par bourses nationales selon dossier. • 714 euros • Droit d'inscription 85€ |
| Taux d'obtention session 2025 | Taux de poursuite d'études 2025-2026 | Taux divers (tous statuts confondus – nous consulter) |
| <ul style="list-style-type: none"> • 100% • Taux de présentation : 100% | <ul style="list-style-type: none"> • 43% | <ul style="list-style-type: none"> • Taux interruption scolarité : 26% sur 3 ans • Taux insertion pro : 57% |

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

| Lien référentiel : | Modalités d'accès : | Référénts: |
|--|---|--|
| <p>https://eduscol.education.fr/</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Si vous pensez être en situation de handicap, merci de prendre contact avec la référente handicap | <ul style="list-style-type: none"> • Handicap : Cécile CARGEMEL • Mobilité : Nadia SEFFOUHI • Pédagogique : Peggy RIOUT |

Notre Valeur Ajoutée :

Accueillir, former et accompagner l'apprenant sans distinction

Ouvrir au monde professionnel, social, culturel et sportif

Favoriser et développer des projets pour les apprenants avec les équipes et les partenaires

